



MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ACHATS PUBLICS ADAPTÉS - AVIS D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de communes Ambert Livradois Forez
15 Avenue du 11 Novembre
63600 Ambert

B - Objet du marché

Travaux pour la rénovation thermique, réaménagement et extension de la Gare de l'Utopie à Vertolaye
Référence 2024-CSV-201
Lot n°7 : plâtrerie peinture isolation
Lot n°8 : sols souples

B – Titulaire du marché

Lot n°7 : Peretti SAS
ZI rue Marc Sequin
63600 Ambert
Siret 587 150 442 00040

Lot n°8 : Sarl CARTECh
160 rue Jules Verne
63110 Beaumont
Siret 411 483 654 00066

C – Caractéristiques du marché

o Lot n°7 :

- Date de notification du marché : 11/12/2024 ;
- Montant initial HT (options comprises) : 105 839,76 € ;
- Montant initial TTC du marché (options comprises) : 127 007,71 €.

o Lot n°8 :

- Date de notification du marché : 11/12/2024 ;
- Montant initial HT (options comprises) : 19 882,41 € ;
- Montant initial TTC du marché (options comprises) : 23 858,89 €.

D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

Nom et prénom	Qualité	Titulaire ou Suppléant
FORESTIER Daniel	Président	Titulaire
DAUPHIN François	Vice-Président	Titulaire
GORBINET Guy	Vice-Président	Titulaire
SAVINEL Jean	Vice-Président	Titulaire
LIENNART Didier	Vice-Président	Titulaire
MENAGER Marc		Titulaire
ALLÈGRE-CARTIER Stéphanie	Vice-Présidente	Suppléant
RODIER Simon	Vice-Président	Suppléant
PRUNIER Valérie	Vice-Présidente	Suppléant

E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée

■ Le quorum est atteint : NON

OUI

La commission

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

AR Prefecture

063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR
Reçu le 31/07/2025

■ **Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée** : Chamseddine KAFIL, responsable de la commande publique

G – Montant de l'avenant

○ **Lot n°7 :**

- Montant de l'avenant HT : 3 221,95 €
- Montant de l'avenant TTC : 3 866,35 €
- Nouveau montant du marché HT : 109 067,72 €
- Nouveau montant du marché TTC : 130 874,06 €

○ **Lot n°8 :**

- Montant de l'avenant HT : 1 391,44 €
- Montant de l'avenant TTC : 1 669,73 €
- Nouveau montant du marché HT : 2 1273,85 €
- Nouveau montant du marché TTC : 25 528,62 €

H - Avis de la commission

○ **Lot n°7 :**

■ Après l'exposé des raisons ayant conduit à la proposition de modification du marché public, la commission est :

- pour la conclusion de l'avenant proposé ;
- contre la conclusion de l'avenant proposé pour les raisons suivantes :

de demander une analyse complémentaire des possibilités techniques réalisables :

■ **Résultat des votes :**

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

AR Prefecture063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR
Reçu le 31/07/2025○ **LOT n° 8 :**

■ Après l'exposé des raisons ayant conduit à la proposition de modification du marché public, la commission est :

- pour la conclusion de l'avenant proposé ;
- contre la conclusion de l'avenant proposé pour les raisons suivantes :

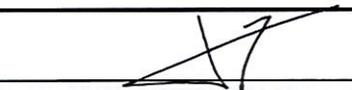
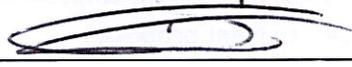
de demander une analyse complémentaire des possibilités techniques réalisables :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés

Nom et prénom	Signature
Daniel FORESTIER	
François DAUPHIN	
Guy GORBINET	
Jean SAVINEL	
Didier LIENNART	
Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER	
Simon RODIER	
Valérie PRUNIER	
Marc MÉNAGER	



COMMANDE PUBLIQUE
AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRAOIS FOREZ
15 AVENUE DU 11 NOVEMBRE
63600 AMBERT
SIRET : 200 070 761 00016

B - Identification du titulaire du marché

PERETTI SAS
ZI rue Marc Sequin
63600 Ambert
SIRET : 411 483 654 00066

C - Objet du marché

Objet du marché public : travaux pour la rénovation thermique, le réaménagement et l'extension de la gare de l'Utopie à Vertolaye – lot n°7 : plâtrerie peinture et isolation ;

Référence : 2024-CSV-201 ;

Date de notification : 11/12/2024 ;

Montant initial du marché :

- Montant HT : 105 839,76 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 127 007,71 €

Modifications introduites par le présent avenant :

- Modification n°1 : démolition/reprise du doublage de l'auditorium - Montant HT : + 4193,00 € HT
- Modification n°2 : protection des gradins non réalisée - Montant HT : - 733,28 € HT ;
- Modification n°3 : saignées et reprise au niveau des portes percées - Montant HT : - 237,76 € HT

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

NON OUI

Influence de l'avenant sur l'équilibre financier du contrat : + 3 %

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3 221,96 €
- Montant TTC : 3 866,35 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 109 061,72 €
- Montant TTC : 130 874,06 €

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire

Reçu le 31/07/2025

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

AR Prefecture

063-200070761-20250716-2025-0511-AR-AR
Reçu le 31/07/2025
peretti
Siège social & Agence du Puy en Velay
642, bd Jean-Baptiste Lamarck
La Serre
43700 Saint Germain-Laprade
Tèl 04 71 02 12 42
Email : lepuy@peretti.fr

Agence de Clermont-Ferrand Agence d'Ambert
Chemin Donna-Vignat ZI, Rue Marc Seguin
63360 GERZAT 63600 Ambert
Tèl 04 73 24 24 44 Tèl 04 73 82 74 04
Email : clermont@peretti.fr Email : ambert@peretti.fr

DEVIS N° : 25060055

Le : 10/06/2025

Interlocuteur SUDOUR Vincent
Chantier N° 20000910

DEVIS QUANTITATIF / ESTIMATIF

PROJET

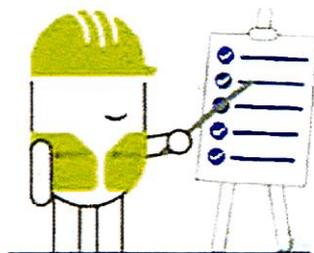
Doublage auditorium

15 Avenue du 11 Novembre
63600-AMBERT

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES D' AMBERT
DU LIVRADOIS FOREZ

15 Avenue du 11 Novembre
63600 AMBERT



SAS au Capital de 500 000,00 € Code APE 4331Z RCS Le Puy B 587 150 442 - CEE : FR14587150442

Siège social : La Serre - 642 Rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 Saint Germain-Laprade

La Société Médiation Professionnelle, n° de Siret 81438535700011 24 RUE ALBERT DE MUN 33000 BORDEAUX FRANCE

Article	DESIGNATION	Qté	U.	Prix Unitaire HT	Montant	TVA
1	Doublage auditorium					
1.1	Deux options					
	1.1 Démolition et remise à l'identique.					
	1.2 Reprise des parties non isolé création d'un doublage de propreté					
1.1.2	Démolition des doublages, compris évacuation à la surface	70,00	M ²	13,12 €	918,40 €	20,0%
1.1.3	Doublage thermique BA13+100 collé - R 3,15 TH32	70,00	M ²	46,78 €	3 274,60 €	20,0%
	Doublage est composé d'une plaque de plâtre BA13 mm et d'un panneau isolant en polystyrène graphité blanc de 100 mm d'épaisseur. Ce complexe de doublage à coller est destiné à l'isolation thermique des murs par l'intérieur. Résistance thermique = 3,15m ² K/W				4193	
1.2.1	Raccord d'isolant plus renforcement des parties décollé du doublage	1,00	ENS	540,80 €	540,80 €	20,0%
	Préparation de la surface à travailler-application de l'enduit mural-lissage-ponçage pour retrouver un aspect homogène sur tout le support.					
1.2.2	Contre-cloison sur fourrure - 1 plaque de plâtre BA18	70,00	M ²	37,27 €	2 608,90 €	20,0%
	Habillage intérieur des murs en plaque de plâtre de BA18 vissés sur fourrure métallique					
	Sous-total 1.2				3 149,70 €	
	Sous-total 1				7 342,70 €	

AR Prefecture

Code Taxe	Base Brute	Base Nette	Taux
063-200070761-20250716-2025 CSVA-076-AR Reçu N° 31/07/2025	7 342,70 €	7 342,70 €	20,00%

Total
1 468,54 €

Notes :

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera récupérée sur ces prix.

TOTAL HT Net	4 193 7 342,70 €
TOTAL TVA	1 468,54 €
TOTAL TTC	5 661,6 8 811,24 €

Mode de règlement : Virement 30 jours net

Ce devis a été établi avec soin par : SUDOUR Vincent -
Fonction : Chargé d'études / Préparation
Mail : vincent.sudour@peretti.fr Tel : 04 73 24 24 44

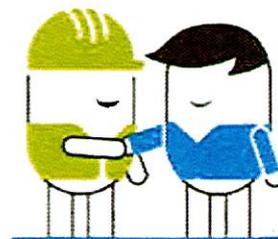
Un exemplaire est à nous retourner daté et signé, revêtu de la mention manuscrite :

Le Client

Le Chargé d'Affaires

"Bon Pour Accord : "

Compte tenu du contexte de hausse et pénurie des matériaux, notre offre est valable 15 jours et les délais d'approvisionnement ne pourront être confirmés qu'à réception du devis signé



AR Prefecture

063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR
Reçu le 31/07/2025

063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR	16/07/2025
063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR	16/07/2025
063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR	16/07/2025

AR Prefecture
16/07/2025



COMMANDE PUBLIQUE
AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ
15 AVENUE DU 11 NOVEMBRE
63600 AMBERT
SIRET : 200 070 761 00016

B - Identification du titulaire du marché

SARL CARTECH
160 rue Jules Verne
63110 Beaumont
SIRET : 441 483 654 00066

C - Objet du marché

Objet du marché public : travaux pour la rénovation thermique, le réaménagement et l'extension de la gare de l'Utopie à Vertolaye – lot n°8 : sols souples

Référence : 2024-CSV-201 ;

Date de notification : 11/12/2024 ;

Montant initial du marché :

- Montant HT : 19 882,41 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 23 858,89 €

Modifications introduites par le présent avenant :

- Modification n°1 : bouchage de saignées au R+1 - Montant HT : + 247,50 € HT ;
- Modification n°2 : ragréage du R+1 nivellement de 15mm moyen - Montant HT : + 2 144,30 € HT ;
- Modification n°3 : flotex remplacé par PVC - Montant HT : - 1 027,36 € HT.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

NON OUI

Influence de l'avenant sur l'équilibre financier du contrat : + 7 %

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 364,44 €
- Montant TTC : 1 637,33 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 21 246,85 €
- Montant TTC : 25 496,22 €

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire

Reçu le 31/07/2025

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



La signature de vos Sols

14 BIS rue de la Masse
63600 AMBERT
Tél. : 04.73.82.21.72
E-mail : c.clemencat@solscartech.com

Ets secondaire :

160 Rue Jules Vernes
63110 BEAUMONT
Tél : 04.73.37.00.87 - Fax : 04.73.37.01.11
Email : p.chassagnard@solscartech.com

DEVIS N°14551

AMBERT, le 23/05/2025
Edité le 03/07/25

Adresse des travaux :
15 avenue du 11 novembre
63600 AMBERT

Com. Com. Ambert Livradois Forez

15 avenue du 11 novembre

63600 AMBERT

Objet du devis :

Aff : Devis + et - Gare utopie - vertolaye- MARCHE 2024-CSV-201)
lot 8 revêtements de sols

Désignation	U.	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
<u>Bouchage de saignées</u>					
Bouchages de saignées après démolitions des cloisons 'Localisation : Pour l'ensemble des saignées de cloisons à boucher après la démolition des cloisons existantes, suivant les indications aux plans existants, entre les locaux suivants : -NIVEAU R+1 : Pour l'ensemble des saignées des anciennes cloisons démolis :	ML	16,50	15,00	247,50	20,00
<u>Sous-total Bouchage de saignées</u>				<u>247,50</u>	
<u>Résine au RDC sur support sur terre plein</u>					
Dallage sur terre plein, Barrière anti remontée d'humidité	M2	100,90	25,20	2 542,68	20,00
Application d'un primaire d'accrochage type Primtech de Bostik à raison de 120gr/m2.	M2	100,90	2,17	218,95	20,00
Localisation : bâtiment ancienne gare					
<u>Sous-total Résine au RDC sur support sur terre plein</u>				<u>2 761,63</u>	
<u>Ragréage R+1</u>					
Réalisation d'une mini chape de nivellement 15 mm moyen mise en oeuvre à la pompe d'un enduit classement P3 type maxi mang fibre de Bostik à raison de 22.5 kg/m2 (soit 15 mm).	M2	103,84	33,95	3 525,37	20,00
Ragréage prévu au marché	M2	-103,84	13,30	-1 381,07	20,00
<u>Sous-total Ragréage R+1</u>				<u>2 144,30</u>	
<u>Flotex remplacer par PVC , rdc</u>					
Fourniture et pose de Flotex	M2	-56,14	55,50	-3 115,77	20,00
Fourniture et pose de PVC	M2	56,14	37,20	2 088,41	20,00
Localisation : Auditorium et régie					
<u>Sous-total Flotex remplacer par PVC , rdc</u>				<u>-1 027,36</u>	

063-200070761-20250716-2025_CSVA_076-AR
Reçu le 31/07/2025

Total H.T.	4 126,07 € 1391,44
T.V.A. 20,00 %	825,21 €
Total T.T.C.	4 951,28 € 1669,73

Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Ce devis gratuit est valable 3 mois à compter de son émission.
- La société SARL CARTECH se réserve le droit de réviser les prix en fonction de l'évolution du marché.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Acompte à verser à la commande (30%) : 1 485,38 €
- Solde sur facture finale

POUR ACCEPTATION, PRIERE DE NOUS RETOURNER :

- 1 double de notre devis daté et signé

Pour l'Entreprise :	Pour le Client :
Signature et cachet :	Date :
	Signature :
	précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"

Pour tout règlement par virement : CAISSE EPARGNE - IBAN : FR76 1871 5002 0008 7791 6757 978 - BIC : CEPAPRPP871